

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DU CONSEIL CONSULTATIF DES TERRES

FORMULAIRE DE PROCURATION DE LA PREMIÈRE NATION

Attendu que la Première nation _____ est signataire de l'Accord-cadre relatif à la gestion des terres des Premières nations (l'Accord-cadre);

Attendu que la Première nation _____ a ratifié son code foncier en vertu des dispositions de l'Accord-cadre;

Attendu que le/la chef de la Première nation _____ sera absent(e) lors de l'Assemblée générale annuelle (AGA) du Conseil consultatif des terres [CCT] organisée par la Première nation de Wôlinak à Wendake, au Québec le 26 septembre 2017 pour voter sur les résolutions;

Attendu que le/la chef de la Première nation _____, en signant cette procuration, autorise _____ à représenter la Première nation à l'AGA du CCT;

Par conséquent, il est résolu que _____ a été autorisé(e) à remettre la présente procuration au nom du chef au président du CCT, Robert Louie, à l'ouverture de l'AGA du CCT le mardi 26 septembre 2017.

Nom du chef (en lettres moulées)

Signature du chef